

FORUM : Programme des Nations unies pour le développement

QUESTION : La fin de l'obsolescence programmée

SOUJOURNANT PAR : Etats-Unis mexicain

L'assemblée générale,

Notant avec regret, le peu d'implication et le peu d'intérêt que le sujet de l'obsolescence programmée a suscité jusqu'à présent,

Espérant que les pays membres de l'ONU comprendront l'urgence de cette question et son importance capitale dans ce nouveau défi, que rencontre l'humanité, dans les déchets et leur gestion,

Rappelant, que l'Organisation des Nations Unies (ONU) est une organisation internationale possédant de nombreux programmes dont un créé il y a peu, qui vise à promouvoir le développement durable avec 17 objectifs pour transformer notre monde, par l'intermédiaire des commissions comme le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et les pays membres,

Estimant qu'il faut réformer notre modèle actuel dans lequel l'obsolescence programmée est un pilier de la croissance économique, ce modèle n'étant plus d'actualité étant donné qu'il a vu le jour à une époque où l'on pensait les ressources inépuisables ; il court aujourd'hui à sa perte,

Ayant à l'esprit, que la notion d'obsolescence programmée, dénonce un stratagème par lequel un bien verrait sa durée normative sciemment réduite dès sa conception, limitant ainsi sa durée d'usage pour des raisons de modèle économique, une réduction qui est possible grâce à de nombreuses techniques utilisées par les producteurs comme l'introduction volontaire d'une défectuosité, d'une fragilité, d'un arrêt programmé, d'une limitation technique, d'une impossibilité de réparer ou d'une incompatibilité avec des logiciels,

Tenant compte des différents types d'obsolescence programmée existant : la technique, la psychologique et l'indirecte ainsi qu'une quatrième forme d'obsolescence qui a récemment émergé au cours des dernières années : l'obsolescence écologique; ces différents types d'obsolescence ont néanmoins toutes le même but, pousser à la consommation, par différents moyens: la fragilité voulue d'un composant, la rareté ou l'inexistence d'un composant sur le marché et l'effet de mode provoqué par des publicités qui ont la possibilité d'être agressives,

Soulignant en particulier, les nombreuses conséquences de cette obsolescence programmée avec d'une part des conséquences environnementales avec le rejet de nombreux déchets qui peut amener à la création de décharges illégales, en particulier dans les pays les plus pauvres, mais aussi avec l'épuisement des matières premières et l'augmentation de la pollution atmosphérique; et d'autre part des conséquences qui impactent les consommateurs avec des conflits géopolitiques, des conséquences sur la santé publique, des conséquences en terme d'emploi et économiques et enfin des conséquences éthiques,

Préoccupé en outre, par la problématique de la surconsommation qui touche les territoires marins et terrestres, une problématique qui n'est aujourd'hui pas assez encore évoquée et mise en avant tout comme les questions écologiques qu'elle suscite,

Notant, que cette obsolescence programmée renforce les écarts de développement entre les différents pays, les conséquences de celle-ci touchant plus durement les pays pauvres ou en développement du fait de leur plus faible résilience et capacité d'action,

Notant de surcroît, que l'obsolescence programmée touche plus durement les populations les plus précarisées, celle-ci étant une part de la population ayant la plus grande probabilité de rentrer dans le cercle vicieux de la consommation créée par les producteurs,

Félicitant, les actions mises en place par certaines organisations comme le Comité Économique et Social Européen (CESE) qui soutient les efforts mis en place par l'UE et qui en 2013 avait recommandé des restrictions à l'obsolescence programmée et une interdiction totale des défauts planifiés, mais aussi la mise en place de l'Ecolabel Européen et l'encouragement à la réparation ou au recyclage des produits de la part de certains Etats,

Conscient aussi, de la volonté des particuliers de stopper cette obsolescence programmée avec l'adoption pour certains de l'écoconception, de la transparence et de la communication envers les consommateurs et la collaboration avec des acteurs du secteur de la réparation et du recyclage.

Gardant à l'esprit que tous les pays ne peuvent pas faire face à ce défi de la même manière et ne lui portent pas tous la même importance, et que le problème que représente l'obsolescence programmée ne peut être supprimé mais seulement atténué,

- 1) *Lance un appel* pour que tous les États membres de l'ONU s'associent pour lutter contre l'obsolescence programmée et trouvent des compromis qui leur soient à chacun profitables ;
- 2) *Appelle* à établir un cadre juridique plus précis et universel pour diminuer les impacts de l'obsolescence programmée,
 - a. *Invite* à la création de lois pour fixer la durée de vie minimale d'un produit à 7 ans ainsi qu'une augmentation des garanties à minimum 4 ans,
 - b. *Propose* d'imposer l'apposition de l'indice de réparabilité aux entreprises,
 - c. *Espère aussi* la mise en place d'étiquetage pour indiquer la durée de vie présumée d'un produit,
- 3) *Déplore* l'absence de sanction ou l'existence de sanctions floues ou pas assez fortes contre l'obsolescence programmée dans certains pays,
 - a. *Espère* la mise en place d'une législation universelle pour lutter contre l'obsolescence qui inclurait la mise en place d'une amende qui serait proportionnelle au bénéfice des 10 dernières années de l'entreprise, ainsi que d'autres peines,
 - b. *Encourage aussi* cette législation à donner des avertissements aux entreprises avant toute sanctions,
 - c. *Appelle* à mettre des sanctions aux Etats encourageant l'obsolescence programmée ;
- 4) *Considère* que pour lutter contre l'obsolescence programmée il faudrait revoir le système économique dans son ensemble ce qui risque d'impacter les pays en développement plus durement que les autres, car ceux-ci ne pourront pas finaliser leur industrialisation, développement économique,
 - a. *Incite* les pays ayant finalisé leur industrialisation et leur développement à aider financièrement les pays qui ne pourront le faire si le système économique change, par

l'intermédiaire d'un fond commun, fond commun auquel chaque pays, le pouvant, contribuerait à hauteur de 1% de son PIB et qui viendrait en aide aux pays en développement après décision du PNUE,

- b. *Incite également* ces pays à amener une aide technologique, en partageant des technologies qui permettraient une production plus écologique comme par exemple des produits biodégradables pour remplacer les produits toxiques, mais aussi des technologies qui toucheraient le domaine du recyclage,
 - c. *Espère en outre*, que cette aide prendra aussi une forme sociale avec des campagnes de sensibilisation auprès des populations sur les questions du recyclage et de la réparation des produits défectueux ;
- 5) *Recommande* la promotion de la location auprès des entreprises de production de certains produits comme alternative à l'achat de produit ;
- 6) *Invite* les Etats membres à inciter les entreprises à faciliter la réparation de leur produit en donnant une possibilité technique de réparation ou la possibilité de remplacer un ou plusieurs composants,
- 7) *Considère* que l'information et la sensibilisation des consommateurs sont d'une importance primordiale pour ainsi réduire et limiter l'impact de l'obsolescence programmée ;
- a. *Incite* à la mise en place d'un système de « note environnementale », qui consiste à noter les produits de 1 à 10 pour indiquer plus précisément ceux qui sont le plus éco responsable ; système qui serait géré par une instance internationale,
 - b. *Incite également*, à ce que les entreprises mettent en place une certification volontaire, sous impulsion de l'Etat, qui indiquerait "sans obsolescence programmée" pour ainsi être plus visible pour les consommateurs,
 - c. *Approuve* que la réparabilité d'un objet soit indiquée sur celui-ci pour ainsi informer le consommateur à l'achat,
 - d. *Encourage* la sensibilisation dès le plus jeune âge par l'intermédiaire de l'école ou de livres éducatifs,
- 8) *Appelle* aussi à mettre sur le devant de la scène le problème des décharges illégales qui se sont principalement développées dans les pays les plus pauvres, et ainsi chercher des solutions pour les supprimer ce qui permettrait de mettre en avant le recyclage et la transformation d'anciens produits aujourd'hui obsolètes ;
- 9) *Félicite*, les actions déjà menées par certaines entreprises et certaines organisations comme Halte à l'Obsolescence Programmée (HOP) ou encore les réseaux de consommateurs comme le Bureau Européen des Unions de Consommateurs (BEUC) qui luttent tous contre l'obsolescence programmée à différentes échelles ;
- 10) *Décide de rester activement saisi de la question.*